

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Pompes funèbres : la mairie de Libreville tape du poing sur la table

**L'HÔTEL** de Ville reproche aux responsables de Casep-Ga, SAAF La Colombe et Gabosep d'avoir des pratiques qui portent atteinte à l'intégrité du défunt. Il devra afficher néanmoins une volonté sans faille pour aller au bout de cette initiative.

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

**A** PRÈS une visite inopinée, le 10 octobre dernier, des différentes maisons de pompes funèbres exerçant dans le périmètre de Libreville, le Délégué spécial en charge de la gestion de la commune, le général Judes Ibrahim Rapontchombo, a initié, le même jour, une rencontre avec les responsables des pompes funèbres pour leur remonter les bretelles quant aux dysfonctionnements et problèmes décelés. Si la 2e adjointe au maire, Annie Christelle Limbourg Iwenga, et le 4e adjoint au maire Édouard Nziengui Nziengui n'étaient présents à cette réunion, ils ont néanmoins rappelé aux responsables de Casep-Ga, de SAAF La Colombe et de Gabosep les griefs formulés à leur rencontre.

La visite précédemment mentionnée avait surtout révélé plusieurs problèmes en matière d'assainissement, de traitement et des conditions de conservation des corps. Ainsi, Casep-Ga, SAAF La Colombe et Gabosep, au cours de cette séance de travail, ont été indexées sur plusieurs "infractions" au nombre desquelles figurent l'état insalubre des lieux de traitement des corps, les sur-



Casep-Ga, maison de pompes funèbres, a été rappelé à l'ordre comme les deux autres entités.

charges dans les casiers, l'absence ou le non-port des housses aux défunts, le non-respect de la température réglementée, la non-conformité des fosses, etc. Des pratiques qui malheureusement portent atteinte à l'intégrité du défunt.

Ce n'est pas la première fois que les maisons de pompes funèbres sont dans l'œil du cyclone. En

mars 2018, suite aux plaintes de familles qui avaient trouvé les corps de leurs défunts dans un état de décomposition très avancé (conséquence de la vétusté des chambres froides à Casep-Ga notamment), l'Institut d'hygiène publique avait initié une opération de contrôles inopinés dans les trois entités susmentionnées pendant une semaine. Sans que

rien ne bouge de toute évidence. En effet, on parle encore en 2023 de graves manquements. De plus, des photos des personnes gisant hors des chambres froides avaient circulé sur les réseaux sociaux. Sans que les entreprises mises en cause ne réagissent vraiment.

Excédées par cette situation, qui n'a pas changé depuis plusieurs

années, les nouvelles autorités municipales ont donc tapé du poing sur la table et brandi la menace de poursuites judiciaires. Mais ces dernières devront aussi montrer qu'elles veulent rompre avec le bilan de l'ancienne équipe. Car l'Hôtel de Ville avait déjà discuté avec SAAF, Gabosep et Casep-Ga sur des faits similaires. Une réunion de travail, sous l'égide de l'ancien édile, Christine Mba Ndutume-Mihindou, avait été organisée le 7 décembre 2021. Il était question de discuter du traitement des questions de la régularisation des activités qui lient la maison commune et lesdits partenaires. La mise en place d'un comité de travail, une sorte de commission qui devait réunir toutes les parties prenantes, pour permettre de faciliter les échanges et développer tous les aspects relatifs aux dossiers examinés, avait été envisagée.

Au regard de la réaction musclée de la nouvelle équipe municipale, il semble que rien ne bouge. C'est pourquoi, il est prévu d'autres rencontres pour améliorer la situation.

### Contrepoint

## Où l'argent prime sur le service

Prissilia. M. MOUITY  
Libreville/Gabon

**U**NE trentaine de corps sont abandonnés depuis des mois, voire des années à la maison de pompes funèbres SAAF La Colombe. Un communiqué de cette morgue, paru hier dans L'Union annonçait aux parents, leur inhumation à titre d'indigent.

Cette annonce à la fois choquante et triste n'étonne plus étant donné la récurrence des faits. Ainsi sommes-nous tentés

de nous demander ce qui peut bien expliquer que des familles abandonnent leurs défunts dans ces lieux où ils sont censés séjourner pour une brève durée. Sans pourtant dédouaner les familles, il semblerait que ce soit les tarifs et les autres charges inhérentes au traitement des morts qui expliqueraient ce comportement qui n'honore personne et bafoue nos traditions africaines où les égards sont dus au mort.

L'annonce de SAAF amène également à mettre en exergue les

griefs qui sont adressés aux morgues ; à savoir l'insalubrité des lieux de traitement des corps, les surcharges dans les casiers, la non-conformité des fosses, etc. Comment comprendre que ces maisons de pompes funèbres se laissent aller à autant de dérives, si prendre soin des morts coûte aussi cher ?

Les décès enregistrés tous les jours permettent pourtant aux morgues de se faire suffisamment d'argent aux dépens des familles éplorées qui, pour certaines, se saignent aux quatre

veines pour rendre un dernier hommage à leurs défunts. Logiquement, ces maisons de la mort devraient, après des décennies d'existence, améliorer leur service, les techniques de traitement et de conservation des corps, les conditions de travail et leurs locaux.

Quand on compare nos maisons de pompes funèbres à celles d'autres pays, on a l'impression que les chiffres d'affaires passent avant la satisfaction des familles éprouvées.